

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Projet Parc Eolien Pouligny Saint Pierre

De : Anne Aubery <anaubery@gmail.com>

Date : 05/12/2018 14:55

Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Mme Anne Aubery-Gagneux

19 rue des Cuques

13380 Plan de Cuques

Avis sur l'implantation d'éoliennes sur la commune de Pouligny Saint Pierre

à Mesdames et Messieurs les Commissaires d'Enquêtes

Cherchant à acheter une propriété sur la commune de Pouligny St Pierre, je viens d'apprendre qu'un projet d'implantation d'éoliennes sur cette commune était proposé.

Souhaitant permettre à mes enfants et petits-enfants de vivre sur une planète aussi saine que possible, je suis favorable aux énergies renouvelables. Le sujet est vaste et loin d'être anodin et il n'est donc pas question de se plier à des modes du moment ni d'obéir à des groupes de pression. C'est pourquoi je ne comprends pas une telle hâte à propos des éoliennes envisagées sur cette commune.

A ma connaissance, cette commune fait partie du PNR de la Brenne, superbe réserve importante tant pour sa faune que pour ses paysages.

Comment des personnes responsables peuvent-elles autoriser l'installation d'éoliennes dans ce secteur ? Les nuisances environnementales ont été prouvées.

En vertu de quels critères détruire cette belle nature ? La pollution esthétique a été prouvée.

Pour quelles raisons tuer sciemment des oiseaux alors qu'on est en train de dresser en Europe un tableau alarmant des espèces en voie de disparition ?

Nuisances pour les riverains, destruction des paysages et du patrimoine, destruction du tourisme, destruction de la faune ornithologique, destruction de l'environnement, destruction de la paix sociale, et tout ceci pour une basse histoire de gros sous, pour permettre à des sociétés étrangères d'amasser plus d'argent, sans se soucier de l'entretien et encore moins du recyclages des terres, quand l'éolien ne sera plus à la mode ? C'est lamentable.

Je suis solidaire de l'inquiétude des habitants de cette région.

Pour moi, l'implantation d'éoliennes dans une zone dite protégée (PNR de la Brenne) est une aberration, et j'exprime par ce courrier mon désaccord.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de mes salutations distinguées.

A.Aubery-Gagneux.